

FACULTE DES ARTS LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

LIVRET DE L'ETUDIANT

2016/2017



Mot du Doyen le Pr Iya Moussa

Chers Etudiants,

Vous commencez une nouvelle année que je souhaite féconde et réussie pour chacun et chacune d'entre vous.

Mettez-vous, dès le premier jour, à l'apprentissage de vos leçons dans le cursus que vous avez choisi. Vous pouvez compter sur une équipe d'enseignants, de chercheurs et de professionnels qui s'emploie quotidiennement à vous accompagner sur les voies de la réussite. Cette équipe, dynamique et hautement compétente, vous fera découvrir le riche éventail de nos formations créditées qui couvrent pratiquement tous les savoirs constitués en sciences sociales et humaines. En ma qualité de Doyen, je reste à votre entière disposition.

Ce livret, spécialement conçu à votre intention, vous fournit des renseignements utiles sur la Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines (FALSH) et son organisation. Il constitue l'outil pratique indispensable qui vous permettra de découvrir l'établissement, les services qui vous sont dédiés et les multiples ressources documentaires et informationnelles auxquelles vous aurez accès. Il vous donne également la possibilité d'avoir une visibilité sur le système LMD lequel est déjà en vigueur dans notre établissement.

Bonne rentrée universitaire 2016-2017.

Le Doyen
Professeur IYA MOUSSA

I- PRÉSENTATION DE L'UNIVERSITÉ DE NGAOUNDÉRI

L'Université de Ngaoundéré est créée par le décret présidentiel N° 93/028/ du 19 janvier 1993. Elle est issue de la transformation du Centre Universitaire de Ngaoundéré en Université. Cette Institution est, aujourd'hui, composée de quatre grandes Ecoles : ENSAI (Ecole Nationale Supérieure des Sciences Agro-industrielle), IUT (Institut Universitaire de Technologie), ESMV (Ecole des Sciences et de Médecine Vétérinaire), EGEM (Ecole de Géologie et d'Exploitation Minière) et quatre Facultés, FALSH (Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines), FSJP (Faculté des Sciences Juridiques et Politiques), FSEG (Faculté des Sciences Economiques et de Gestion) et la FS (Faculté des Sciences). Cette institution accueille, aujourd'hui, des étudiants de toutes les régions du Cameroun et des pays de la sous-

région, notamment du Tchad, du Gabon, de la République Centrafricaine, pour une population estimée à plus de 20 000 étudiants.

➤ **Missions**

L'Université de Ngaoundéré a pour missions :

- d'élaborer et de transmettre les connaissances ;
- de développer la recherche et la formation des hommes ;
- de porter au plus haut niveau et au meilleur rythme de progrès les formes supérieures de la culture et de la recherche ;
- de procurer l'accès à la formation supérieure à tous ceux qui en ont la vocation et la capacité ;
- de concourir à l'appui au développement et à la promotion sociale et culturelle ;
- de développer la pratique du bilinguisme.

➤ **Organisation**

Pour atteindre ses missions, l'Université de Ngaoundéré est constituée, sur le plan administratif, des organes de gestion et de contrôle, et sur le plan académique, des établissements d'enseignements et de recherche.

Le Conseil d'Administration est l'organe suprême de l'Université, qui assure l'exécution du plan de développement de l'Université tel que défini par le Conseil de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique et Technique et arrêté par le Président de la République du Cameroun.

L'Université de Ngaoundéré est dirigée sur le plan administratif et académique, par un Recteur, nommé par décret présidentiel.

Le Recteur préside le Conseil de l'Université, instance compétente dans le domaine académique et scientifique. Il est assisté sur le plan administratif par l'Administration Centrale composée d'un secrétaire général, de trois vice-recteurs et de quatre directions. Il est dirigé par un Président nommé par le Chef de l'État.

II-PRÉSENTATION ET STRUCTURE DE LA FACULTÉ DES ARTS, LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

La Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines est l'un des quatre Etablissements Facultaires de l'Université de Ngaoundéré. Pour son fonctionnement, la Faculté dispose d'une structure administrative et d'une structure académique.

➤ STRUCTURE ADMINISTRATIVE

La Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines est placée sous l'autorité d'un Doyen qui est chargé de la direction et de la coordination de l'ensemble des services de la Faculté et de sa représentation auprès du Recteur. Il est assisté de trois vice-doyens responsables respectivement de la Division de la Programmation et du Suivi des Activités Académiques (DPSAA), de la Division de la Scolarité des statistiques et du Suivi des Etudiants (DSSSE), et de la Division de la Recherche et de la Coopération (DRC) ainsi que d'un chef de Division Administrative et Financière (DAF). A ces divisions sont associés les services suivants administrés par des chefs de service : Service des diplômes, des programmes d'enseignement et de la recherche, Service financier, Service de la scolarité et des statistiques, Service de l'administration générale et du personnel et le Service de la maintenance et du matériel.

Il existe aussi des services spécialisés au sein de la Faculté : Cellule informatique et Bibliothèque.

La Cellule Informatique est un outil de gestion et du suivi académique des étudiants et de l'émission des documents académiques (listes des étudiants, profils académiques, relevés des notes, etc...).

La Faculté dispose de deux Bibliothèques, notamment la Bibliothèque de Ngaoundéré Anthropos et la Bibliothèque de la FALSH.

➤ STRUCTURE ACADÉMIQUE

La Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines comporte sept départements : le Département d'Anglais, le Département Sociologie/Anthropologie, le Département des Arts, le Département de Français, le Département de Géographie, le Département d'Histoire, le Département de Langue et de Civilisations arabes, le Département de linguistique et de langues africaines.

Les formations dispensées dans cinq filières ont les objectifs spécifiques suivants : **Géographie** (Licence-Master-Doctorat). Etude des systèmes physiques et humains qui interagissent à différentes échelles à la surface de la terre. Méthodes et techniques d'acquisition des données utilisées dans la discipline. Application de la Géographie à l'aménagement du territoire et à la gestion de l'environnement.

Histoire (Licence-Master-Doctorat). Formation méthodologique, théorique et pratique centrée sur notre histoire (Cameroun et Afrique). Etude de l'histoire des autres sociétés, avec une réflexion critique sur les événements, les situations politiques et les faits sociaux.

Lettres d'Expression Française (Licence-Master-Doctorat). Enseignements fondamentaux en vue d'une bonne maîtrise de la langue française. Une vue d'ensemble sur la littérature française et la littérature francophone de l'Afrique et de sa diaspora.

Sociologie (Licence et Master). Les grands courants de la pensée sociologique. Les méthodes qualitatives et quantitatives pour une meilleure appréhension des faits sociaux.

Langue et Civilisations Arabes (Licence). Etude de la langue, de la littérature et de la civilisation arabe. Recherche et coopération

En plus des Départements, la Faculté dispose d'un laboratoire multilingue dénommé LAMU-FALSH qui se donne pour mission de permettre aux étudiants de développer ou d'approfondir des compétences en Allemand, Anglais, Arabe et Français. La formation est ouverte aux étudiants, aux enseignants-chercheurs, aux hommes d'affaires, aux fonctionnaires.

Par ailleurs, un master professionnel de Formation Ouverte et à Distance en Géomatique, Aménagement et Gestion des Ressources (Master FOAD/GAGER). L'objectif principal de ce Master Professionnel est de former des «*Aménageurs-cartographes et gestionnaires des ressources*» polyvalents qui s'intéressent prioritairement à l'organisation, au traitement et à la gestion des données cartographiques et tabulaires aux moyens de la cartographie, de la télédétection, de l'analyse spatiale quantitative et des systèmes d'informations géographiques. L'admission en Master II professionnel en Géomatique-Aménagement-Gestion des ressources est ouverte aux titulaires d'une :

- Maîtrise ou Attestation de Master 1 « Géographie »
- Maîtrise ou Attestation de Master 1 « Sciences de la Terre »
- Maîtrise ou Attestation de Master 1 « Sciences de la Vie »
- Maîtrise ou Attestation de Master 1 « d'Informatique »
- Maîtrise ou Attestation de Master 1 « Génie Environnement »

La Faculté développe des projets dans deux directions principales : environnement et développement durable et protection du patrimoine. Elle édite deux revues scientifiques : la Revue Ngaoundéré Anthropos (revue des sciences sociales), et les Annales de la FALSH. Une coopération très active permet à la faculté de bénéficier de l'appui de la Norvège à travers le programme Ngaoundéré - Anthropos. Par ailleurs, des équipes de développent des projets en partenariat notamment avec l'IRD, le CIRAD, l'AUF, le WRI et le CNRS.

III- PRÉSENTATION DU SYSTÈME LMD

La Formation à la FALSH se fait suivant le système LMD dont il est important de faire une présentation succincte à travers quelques concepts importants.

➤ **Parcours** : Les formations sont regroupées en parcours et à la FALSH on a les parcours suivants : Lettre d'Expression Française ; Langue, Littérature et civilisation arabes ; Histoire ; Géographie ; Sociologie et Anthropologie. Un parcours définit une spécialité au sein d'un Département donné. En effet, grâce à une organisation pédagogique qui offre des enseignements communs et spécifiques, l'étudiant choisit un parcours qui peut être modifié. Chaque parcours comprend des enseignements obligatoires et optionnels.

➤ **Semestrialisation** : c'est l'organisation des études en semestres afin d'assouplir la réalisation des parcours de formation. L'année académique démarre au plus tard au début du mois d'octobre et comporte deux semestres de 14 à 16 semaines chacun. La semestrialisation implique la validation individuelle des semestres et non de l'année. Chaque semestre est validé dès lors que les UE le constituant sont validées individuellement ou compensées à l'intérieur des modules.

➤ **Unité d'Enseignement (UE)** : La formation est construite sur des Unités d'Enseignement (UE) correspondant à un ensemble d'enseignements (matières) organisés d'une manière pédagogique cohérente et selon une logique de progression en vue de l'acquisition de compétences identifiées au préalable. Les UE sont regroupées en deux catégories : fondamentales et optionnelles. Les UE sont dispensées sous forme des cours magistraux (CM) en 20 heures, Travaux Dirigés et/ou Travaux Pratiques (TD/TP) en 20 heures et Travail Personnel de l'Etudiant (TPE) en 05 heures.

➤ **Crédits** : c'est une valeur numérique d'unités capitalisables et transférables comprises entre 4 et 8 et affectées à chaque unité d'enseignement. Il est fonction du volume de travail engendré et de l'importance de l'UE dans le Parcours.

➤ **Capitalisation et transférabilité des crédits** : c'est l'acquisition définitive d'une UE obtenue avec une note égale ou supérieure à la note exigée. Les crédits relatifs à cette UE sont alors dits capitalisés. Les crédits capitalisés sont transférables d'un parcours de formation à un autre, d'une Université à une autre. Les crédits relatifs à une UE obtenue avec une note inférieure à la moyenne exigée ne sont pas transférables.

➤ **Chevauchement ou enjambement** : Autorisation accordée à un étudiant ayant partiellement validé un niveau de formation à s'inscrire à l'année suivante.

➤ **Relevé des notes** : est un document contenant une description sommaire des résultats académiques d'un étudiant. Il indique le nombre de crédits capitalisés par l'étudiant et sa moyenne.

IV- CYCLE DE FORMATION ET ÉVALUATION

1- Cycle de formation

Les enseignements s'articulent sur trois cycles : Licence, Master et Doctorat.

➤ La licence s'obtient après six semestres (3 ans) de formation après le baccalauréat ou GCE/AL soit d'un diplôme équivalent avec un total de 180 crédits. Pour s'inscrire dans les formations universitaires conduisant à la licence académique le candidat doit justifier soit du baccalauréat ou GCE/AL soit d'un diplôme équivalent.

➤ Le Master correspond à quatre semestres (2 ans) et 120 crédits après la licence. Le Master peut être à finalité recherche ou à finalité professionnelle (**Masters FOAD/GAGER**). Le Master recherche s'effectue à l'issue du second semestre de Master 1 (**M1**) pour les candidats qui ont obtenu une moyenne supérieure ou égale à **12/20** et la demande d'inscription en Master 2 (**M2**) par la commission scientifique de l'Université. Le Master 2 est constitué de deux semestres : le premier semestre pour les enseignements théoriques et méthodologiques (30 crédits) et le second semestre consacré à la rédaction d'un mémoire (30 crédits).

➤ Le Doctorat correspond normalement de six semestres (3 ans) à dix semestres (5 ans) après le Master. L'admission en cycle de Doctorat se passe par sélection après étude du dossier des candidats. Ne sont admissibles que les candidats ayant obtenu une moyenne supérieure ou égale à 12/20 en Master 2 et en fonction de la capacité d'encadrement de l'Etablissement.

2- Evaluation et progression dans la formation

➤ **Evaluation** : Il est prévu pour chaque semestre deux sessions d'examens : une session normale et une session de rattrapage. Pour chaque UE, il est prévu un contrôle continu CC administré sous forme de galops d'essai pour le cycle licence, un Travail Personnel de l'étudiant TPE (moyenne des notes de TD/TP et TPE) et un Examen final EE. Chacune de ces évaluations interviennent dans la note finale selon un ratio précis : CC= 20% ; TPE= 10% et EE= 70%. L'étudiant qui obtient une note supérieure ou égale à 50/100 dans une UE a capitalisé les crédits affectés à cette UE. La moyenne semestrielle est la moyenne des UE composant le module et les cas suivants peuvent se présenter :

Cas de figure où le semestre est composé d'un seul module

Module validé avec la validation de toutes les UE			Module validé par compensation		
UE1	12/20	Dans ce cas de figure le semestre est validé avec une moyenne de 12/20	UE1	12/20	Dans ce cas de figure le module est validé par compensation avec une moyenne de 10/20 . Il faut noter que seules les notes comprises entre 07,00 et 09,99 sont compensables
UE2	12/20		UE2	08/20	
UE3	12/20		UE3	13/20	
UE4	12/20		UE4	07/20	
UE5	12/20		UE5	10/20	

Cas de figure où le semestre est composé de deux modules

Module validé avec la validation de toutes les UE				Module validé par compensation			
Module 1				Module 1			
UE1	12/20	Moyenne du module 1 = 12/20	Moyenne du semestre 12/20	UE1	07/20	Moyenne du module1= 10/20	Moyenne du semestre 10,50/20
UE2	14/20			UE2	15/20		
UE3	10/20			UE3	08/20		
Module 2				Module 2			
UE1	11/20	Moyenne du module 2= 12/20		UE1	15/20	Moyenne du module2= 11/20	
UE2	13/20		UE2	07/20			

Cas de figure où le module n'est pas validé

Module non validé pour moyenne insuffisante			Module non validé pour compensation impossible		
UE1	09/20	Le module est ouvert parce que le total des points est inférieur à 50/100 et les notes obtenues bien que compensables ne le sont pas. Dans ce cas l'étudiant reprend toutes UE non validées au rattrapage.	UE1	17/20	Le Module reste ouvert bien que le total des points soit supérieur à 50/100 . En effet ; la note 05/20 n'est pas compensable. Dans ce cas l'étudiant reprend toutes UE non validées au rattrapage.
UE2	07/20		UE2	15/20	
UE3	09/20		UE3	05/20	
UE4	08/20		UE4	09/20	
UE5	10/20		UE5	09/20	

NB : l'étudiant qui manque à une évaluation de CC ou TPE d'une UE se trouve éliminé dans cette matière.

➤ **Progression dans la formation**

Les critères de passage d'un semestre à l'autre dans le système LMD sont les suivants :

- Pour chaque semestre l'étudiant ne doit pas prendre plus de 45 crédits.
- Dans le cycle licence, le passage du semestre 1 au semestre 2 est de droit, quelque soit le résultat obtenu au semestre 1.
- Pour s'inscrire au semestre 3 l'étudiant doit avoir validé au moins 1 des 2 premiers semestres et avoir obtenu au moins 45 crédits sur les 2 premiers semestres.
- Pour s'inscrire au semestre 4, l'étudiant doit avoir validé au moins 1 des 3 premiers semestres et avoir obtenu au moins 60 crédits sur les 3 premiers semestres.
- Pour s'inscrire au semestre 5, l'étudiant doit avoir validé les semestres 1 et 2 et avoir obtenu au moins 100 crédits sur les 4 premiers semestres.
- Pour s'inscrire au semestre 6, l'étudiant doit avoir validé les semestres 1 et 2 et avoir obtenu au moins 135 crédits sur les 5 premiers semestres.
- L'admission au Master 1 (M1) est libre en fonction de la capacité d'accueil et d'encadrement. Par contre, l'admission au Master 2 (M) est sélective. La note d'admissibilité est au moins 12,00/20

V- INFORMATIONS UTILES

- **Le Doyen :** Vous reçoit pour tous vos problèmes académiques en dernier ressort. En effet, entouré d'une équipe qui peut apporter une réponse à vos problèmes spécifiques.
- **Le Vice Doyen chargé de la Programmation et du suivi des Activités Académiques :**
 - Travaille avec les délégués de niveaux pour s'assurer de l'évolution des enseignements
 - organise les examens et gère tous les problèmes disciplinaires relatifs aux examens sous l'autorité du Doyen
- **Le Vice Doyen Chargé de la Scolarité des Statistiques et du suivi des étudiants vous reçoit pour :**
 - La préinscription, l'inscription et la réinscription
 - Le retrait des quittus de paiement des droits universitaires
 - L'établissement et la distribution des cartes d'étudiants
 - L'établissement et la distribution des certificats de scolarité
 - Le retrait des diplômes et attestations de réussite
 - Conseils et orientation
 - Le retrait des relevés des notes
 - La certification et l'authentification des diplômes, attestations de réussite et relevés des notes
 - Traitement des requêtes relatives aux erreurs concernant l'identité des étudiants

- **Le Vice Doyen chargé de la Recherche et de la Coopération vous reçoit pour :**
 - L'établissement des attestations de recherche
 - Mise à la disposition des étudiants des offres de bourses et des stages
- **Le chef de la Division Administrative et Financière vous reçoit pour :**
 - Les activités post et péri académiques
 - Les activités associatives et sportives
 - Le work study
- **Les chefs des Départements vous reçoivent pour :**
 - Les problèmes liés à la constitution des groupes de TD et TPE
 - Le traitement des requêtes relatives aux notes de CC, TD, TPE et examens
 - La programmation des enseignements
- **Le Chef de Service des diplômes, des programmes d'enseignement et de la recherche vous reçoit pour :**
 - Le retrait des diplômes et attestations de réussite
 - La certification et l'authentification des diplômes, attestations de réussite et relevés des notes
- **Le Chef de Service de la scolarité et des statistiques vous reçoit pour :**
 - La préinscription, l'inscription et la réinscription
 - Le retrait des quittus de paiement des droits universitaires
 - L'établissement et la distribution des cartes d'étudiants
 - L'établissement et la distribution des certificats de scolarité
 - Conseils et orientation
 - Le retrait des relevés des notes
 - La certification et l'authentification des diplômes, attestations de réussite et relevés des notes
 - Traitement des requêtes relatives aux erreurs concernant l'identité des étudiants
- **Le Chef de Service des Affaires Générales et du Personnel vous reçoit pour :**
 - Les activités post et péri académiques
 - Les activités associatives et sportives
- **Le Chef de Service de la Maintenance et du Matériel vous reçoit pour :**
 - Le work study

VI- SALLES DE COURS

Globalement les cours se déroulent sur deux sites : les préfabriqués et les blocs pédagogiques.

- **Aux préfabriqués, la Faculté dispose de trois salles**
 - **STP 1** : pour les cours des niveaux 2 Lettres et langue et Géographie
 - **STP 2** : pour les cours des niveaux 2 Histoire et sociologie

- **STP 3** : pour les cours des trois niveaux de langue et civilisation arabes
- **Aux Blocs pédagogiques, la Faculté dispose de six salles de cours**
- **BLOC 200** : pour les cours des niveaux 1 Histoire et Sociologie
- **BLOC 100A** : pour les cours des niveaux 3 Histoire et sociologie
- **BLOC 100C** : pour les cours des niveaux 1 Lettres et Langue et Géographie
- **BLOC 50A** : pour les cours des niveaux Master 1 et 2 Histoire et Sociologie
- **BLOC 50B** : pour les cours des niveaux 3 Lettres et Langue et Géographie
- **BLOC 50C** : pour les cours des niveaux Master 1 et 2 Lettres et Langue et Géographie



Pr IYA MOUSSA :
Doyen de la FALSH



Dr OUBA ABDOU-BAGUI :
Vice Doyen Chargé de la
Recherche et de la Coopération



Mme MAMA CHOHO ADAMA :
Chef de Division Administrative
et Financière



Pr NDAME Joseph Pierre :
Vice Doyen Chargé de la Programmation
et du suivi des activités académiques



Dr HAMOUA DALAÏLOU :
Vice Doyen Chargé de la Scolarité
et du suivi des étudiants



Dr SOU'OU DI :
Chef de Département
de Langue et
civilisation arabes



Pr TCHOTSOUA Michel :
Chef de Département
de Géographie



Pr ZOUYANE Gilbert :
Chef de Département
de Français



Pr MOTAZE AKAM :
Chef de Département de
sociologie/Anthropologie



Pr HAMADOU ADAMA :
Chef de Département
d'Histoire



Dr Willy MUSHING :
Chef de Département
d'Anglais